Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA LOZERE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service biodiversité, eau, forêt

affaire suivie par :
Yves MAURIN
yves.maurin@lozere.gouv.fr

Mende, le 1er décembre 2014

Attestation de consultation du public

Objet : mise en œuvre de l'article 7 de la charte de l'environnement - consultation du public

"Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement"

Je soussigné , chef du service biodiversité, eau, forêt de la Direction Départementale des Territoires de la Lozère, atteste que le projet de texte ci-dessous a fait l'objet d'une publication sur le site internet des services de l'Etat en Lozère, en application de l'article 7 de la charte de l'environnement.

Nature et intitulé des projets de texte : arrêté préfectoral

- déclarant d'intérêt général les travaux de restauration et d'entretien de la végétation des berges et du lit du Chassezac et de ses affluents dans le département de la Lozère

Période de mise à disposition par la voie électronique : du 3 novembre 2014 au 25 novembre 2014.

Lien URL de la publication :

http://www.lozere.pref.gouv.fr/fre/Structures-services/Actualite-des-services

Nombre d'observations reçues lors de cette consultation : 1.

pour le directeur et par délégation,
le chef du service biodiversité eau forêt,
par interim

Adresse postale :DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA LOZÈRE - BP 132 - 4 avenue de la gare 48005 Mende cedex
Tél: 04 66 49 41 00 – fax: 04 66 49 41 66 - courriel: ddt48@lozere.gouv.fr
Horaires d'ouverture: 9h00-11h30 / 14h00-16h00